



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N° 10

Réunion : 17/10/2023

Horaires : 14h30 à 16h30 Présentiel/Visio

Président : Mr André LUCAS

Présent(e)s : Mmes Chantal DELOGE, Agnès IRLA,
Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARBI, Patrick BOUDREAULT, Cyril DURAND, Jean-Claude
LAFFONT, Roland MAURIN, Christian VIDAL

Excusés : Mme Laëtitia CHALEIL, Mrs Guy PUEYO, Francis DAUSSEING, François IRLA

COUPES - TIRAGES

Le tirage au sort des finales régionales :

- 6^{ème} tour Coupe de France masculine
- 5^{ème} tour Coupe de France féminines

Se sont déroulés ce lundi 16/10 au siège du Crédit Agricole Languedoc à Lattes-Maurin.

La commission remercie le Crédit Agricole, partenaire de l'épreuve, pour l'excellent accueil ainsi que les clubs représentés : Jacou Clapiers, Uchaud, Vauvert et Alès.

INFORMATIQUE – RAPPEL

Afin d'être dispensé de pénalités, il est demandé aux clubs ayant rencontré des dysfonctionnements **de joindre un rapport avec la feuille de match papier** détaillant les problèmes rencontrés (photos bienvenues) afin de résoudre les difficultés au plus vite en relation avec la direction des services informatiques de la FFF.

Un lien alternatif pour télécharger l'application « Feuille de match informatisée » sera diffusé sur le site de la LFO.

Il est rappelé qu'en cas d'établissement d'une feuille de match papier, elle doit impérativement être transmise à la LFO dans **un délai de 12h qui suit la rencontre**. A défaut, la pénalité financière prévue sera appliquée.

ASTREINTE

Pour les rencontres du week-end, l'astreinte sera à votre disposition du vendredi 20 octobre – 16h au dimanche 22 octobre – 9h

Dans cet intervalle, seule l'adresse permanence sera fonctionnelle pour nous contacter : permanence@occitanie.fff.fr et le numéro de téléphone sera sur le site de la LFO

La commission regrette que certains clubs continuent d'utiliser la boîte compétitions le week-end ce qui occasionne des déplacements inutiles.

DOSSIERS

Pour les Forfaits notifiés à l'avance (astreinte) pas de frais d'officiels:

U18 Régional 2 / Poule A (26065131)

E.F.C. De La Vallee 21 - Fabregues As 21

La Commission, constatant que le club visiteur était absent à l'heure prévue pour le coup d'envoi,

Enregistre le forfait de l'AS Fabrègues

Enregistre le résultat du match : EFC Vallée 3-0 Fabrègues (-1 pt) – Amende : 30€

U18 Fem Territoire / Poule A (27259610)

F.C. Thongue Libron 1 - Perpignan Esp. Fem. 1

La Commission, constatant que le club visiteur était absent à l'heure prévue pour le coup d'envoi,

Enregistre le forfait de l'EF Perpignan

Enregistre le résultat du match : Thongue Libron 3-0 EF Perpignan (-1 pt) – Amende : 30€

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans un délai de sept jours à compter du lendemain de sa publication dans Les conditions de forme prévues à l'article 190 des du Règlements Généraux de la F.F.F.

Dossiers transmis au département juridique (CRRM et CRD) :

Coupe De France (27378671)

Lavernose Lherm M. 1 - St Sulpice Us 1

Dossier transmis à la CRD pour suite à donner,

PROCHAINS TIRAGES

Mardi 24 Octobre à Castelmaurou :

12h30 :

- 4^{ème} tour Coupe Gambardella
- 3^{ème} tour Coupe Nationale Foot Entreprise (finale régionale)
- 3^{ème} tour et Finale Régionale Coupe Nationale Futsal

13h30 :

- 1^{er} tour territorial (1/32^{ème}) Coupe Occitanie U19
- Cadrage Coupe Occitanie U20

Le Président

André LUCAS

Le Secrétaire de séance

Cyril DURAND



ANNEXE

MODIFICATIONS – FORFAITS

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entraînera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** aux demandes des clubs recevants :

SENIORS REGIONAL 2 POULE C

- ⇒ Programma la rencontre Journée 9 – FC COMTAL / ALBI MARSSAC Le 09.12 à 18H00
Demande saisie le 01.10.23

U18 REGIONAL 1 POULE B

- ⇒ Programma la rencontre Journée 5 – BALMA 2 / L UNION ST JEAN FC le 12.11.23 à 15h30
Demande saisie le 09.10.23

U16 REGIONAL 2 POULE A

- ⇒ Programma la rencontre Journée 5 – JACOU CLAPIERS / ROUSSON Le 11.11 à 10h30
Demande saisie le 09.10.23

REGIONAL 1 FUTSAL POULE A

- ⇒ Programme la rencontre Journée 5 – AS NIMES FUTSAL / BEZIERS AS le 27.11 à 20h
Demande saisie le 24.09.23

Après étude, la Commission émet un **AVIS DEFAVORABLE** à la demande des clubs visiteurs :

U17 REGIONAL 2 POULE A

Match PYR ARIEGEOISE FOOT / LATTES du 14.10.23 à 15h

Demande effectuée sur FOOTCLUBS en date du 27.09.23 par le club de LATTES pour jouer la rencontre à 17h00.

Le club recevant n'a pas donné suite à la demande dans le délai imparti

La Section JEUNES

- ⇒ Maintien la rencontre comme initialement prévu

REGIONAL 3

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

POULE A

- STADE BEUCAIROIS 2 / VERGEZE EP non jouée le 08.10 est reportée au 01.11.23

POULE D

- ESP FC 88 / REQUISTA non jouée le 23.09 est reportée au 28.10.23

POULE E

- ST ORENS / CASTRES US F non jouée le 23.09 est reportée au 28.10.23

POULE G

- MURET / ISLE JOURDAIN non jouée le 09.09 est reportée au 01.11.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

REGIONAL 3 POULE D

Match LE BUISSON / ONET LE CHÂTEAU 2 du 22.10 reporté au 29.10.23 sur demande et accord des 2 clubs
Compte tenu que le club d'ONET LE CHÂTEAU participe à la Coupe Occitanie SENIORS prévu le 29.10.23
Compte tenu que les rencontres régionales sont prioritaires sur les compétitions départementales, article 55 : *En tout état de cause, la programmation des rencontres de compétitions régionales (championnat ou coupe) est prioritaire par rapport aux rencontres des compétitions départementales.*

La Section SENIORS

⇒ Reprogramme la rencontre LE BUISSON / ONET LE CHÂTEAU 2 comme initialement prévu au 22.10 à 15h

REGIONAL 3 POULE E

Match CASTANET / MONTBAZENS RIGNAC du 21.10.23

Mail du service des sports de la ville de Castanet informant que les travaux entrepris à la réfection de l'éclairage du terrain synthétique ont pris du retard,

Suite accord des 2 clubs pour inverser la rencontre

La Section SENIORS

⇒ Émet exceptionnellement un AVIS FAVORABLE à la demande des 2 clubs

- MONTBAZENS RIGNAC / CASTANET est programmé le 21.10 à 19h
- CASTANET / MONTBAZENS RIGNAC est programmé le 02.03.24 0 20H30

U20 REGIONAL POULE A

Match ANDUZE SC / NIMES CHEMIN BAS

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- ANDUZE SC / NIMES CHEMIN BAS non jouée le 16.09 est reportée au 28.10.2023

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

COUPE GAMBARDILLA

Match ALBERES ARGELES / ALES du 22.10 à 13h

Compte tenu de l'occupation du terrain par l'équipe 1 évoluant en REGIONAL le 22.10 à 15h,

Compte tenu que le club de PAMIERS n'a pas accepter la demande de modification proposée par le club d'ALBERES ARGELES

La Section COUPES

⇒ Programme la rencontre ALBERES ARGELES / ALES le 22.10 à 12h30

Match PYR. ARIEGEOISES FOOT / TOURNEFEUILLE du 21.10.23

Demande du club TOURNEFEUILLE de reporter le match de Coupe Occitanie contre PYR. ARIEGEOISES FOOT étant donné que le club de TOURNEFEUILLE est qualifié pour la Coupe GAMBARDELLA du 22.10.23 - La Section COUPES

- REPORTE au 28.10 PYR. ARIEGEOISES FOOT / TOURNEFEUILLE

Toutefois, si le club de TOURNEFEUILLE est éliminé de la Coupe Gambardella, sur demande et accord des 2 clubs, la rencontre pourrait être reportée au 1^{er}, 4 ou 5.11.23

Match USSG 1 L / A.S.L.L.M du 21.10.23

Demande du club A.S.L.L.M de reporter le match de Coupe Occitanie contre USSG2L étant donné que le club de A.S.L.L.M est qualifié pour la Coupe GAMBARDELLA du 22.10.23 - La Section COUPES

- REPORTE au 28.10 USSG 1 L / A.S.L.L.M

Toutefois, si le club de A.S.L.L.M est éliminé de la Coupe Gambardella, sur demande et accord des 2 clubs, la rencontre pourrait être reportée au 1^{er}, 4 ou 5.11.23

U16 REGIONAL 1 POULE B

Match FC BAGATELLE / MURET

Suite à un appel téléphonique de la Municipalité de TOULOUSE ce jour, nous informant d'un problème sur l'éclairage du terrain VINCENT SERRER à TOULOUSE

Suite à l'accord des deux clubs d'avancer la rencontre d'une heure,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre U16 REGIONAL POULE A du 14/10

⇒ FC BAGATELLE / MURET se joue le samedi 14/10/23 à **16h30** Terrain VINCENT SERRE à Toulouse.

U16 REGIONAL 2 POULE A

Match JUVIGNAC / LATTES

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- JUVIGNAC / LATTES non jouée le 16.09 est reportée au 28.10.2023

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

Match AMIS DU BOIS / TOAC TLSE du 16.10.23 au complexe de Lardenne

Mail du club de AMIS DU BOIS informant que par manque d'effectif, le club est dans l'incapacité de fournir une équipe pour le 2^{ème} tour de la coupe

La Section FOOT ENTREPRISE,

⇒ Prend note du mail des AMIS DU BOIS n° 613071 – L'équipe AMIS DU BOIS est déclarée FORFAIT

⇒ L'équipe Du TOAC est qualifiée pour le prochain tour

Mr NGUESSAN arbitre de la rencontre a été avisé par mail

COUPE NATIONALE FUTAL

Suite extrait de décision de la CR des Règlements et Mutations en date du 11.10.23 – PV n°14

Match n°27214635 : TOULOUSE METROPOLE FUTSAL 1 (853466) / MINIMES FOOTBALL CLUB 312 1 (560777) du 04.10.2023 – Coupe National Futsal

Match arrêté à la 37^{ème} minute de jeu, sur un score de 1 à 4.

Par ces motifs,

LA COMMISSION DECIDE :

➤ **MATCH A REJOUER** à une date à fixer par la commission compétente ;

➤ Transmet le dossier à la Commission Régionale des Compétitions.

➤ Transmet le dossier à la Commission Régionale de l'Arbitrage.

La Section FUTSAL

- ⇒ Prends note de l'extrait de décision de la CRRM du 11.10.23
- ⇒ Reprogramme la rencontre à rejouer du 1^{er} tour TLSE METROPOLE FUTSAL / MINIMES le 18.10.2023 à 20h15 au gymnase Alban Minville à Toulouse
- ⇒ Reporte la rencontre du 2^{ème} tour JEUNE ENTENTE TOULOU. / TLSE METROPOLE ou MINIMES le 08.11 à 20h15 au gymnase Alban Minville à Toulouse

Match LODEVE LARZAC FUTSAL / EMPIRE 66 du 16.10.2023 à 20h30

Étant donné que le club LODEVE LARZAC FUTSAL n'a pas pu fournir de gymnase de repli dans les délais,

La Section FUTSAL

- ⇒ INVERSE la rencontre,
- ⇒ EMPIRE 66 / LODEVE LARZAC FUTSAL se jouera le samedi 21.10 à 19h au gymnase Simon SALVAT

Suite notification de décision de la réunion du 17.10.23 de la C.R d'APPEL, concernant le dossier

Rencontre : N° 27214635 | 04.10.2023 | Coupe Nationale Futsal - TOULOUSE METROPOLE FUTSAL (853466) / MINIMES FOOTBALL CLUB 312 (560777)

... **LA COMMISSION**, jugeant en deuxième et dernier ressort, après avoir délibéré,

➤ CONFIRME la décision de la Commission Régionale des Règlements et Mutations du 11.10.2023

➤ **DIT A REJOUER** la rencontre n°27214635, comptant pour la Coupe Nationale Futsal, et opposant les clubs TOULOUSE METROPOLE FUTSAL (853466) et MINIMES FOOTBALL CLUB 312 (560777).

La Section FUTSAL

- ⇒ Prends connaissance de la notification de décision de la réunion du 17.10.23 de la C.R d'APPEL
- ⇒ Maintien la rencontre 18.10.23 TLSE METROPOLE / MINIMES FC 312

REGIONAL 1 FUTSAL POULE A

Match LODEVE LARZAC FUTSAL / BOULOC S. FUTSAL du 13.11.23 à 20h30 (terrain de LODEVE suspendu à compter du 17.04.23)

Réception de la Mairie de VENDARGUES de l'autorisation de prêt du gymnase Jacques CHIRAC pour le club de LODEVE LARZAC FUTSAL,

La Section FUTSAL

- ⇒ Programme la rencontre LODEVE LARZAC FUTSAL / BOULOC S. FUTSAL du 13.11.23 à 20h30 au gymnase Jacques CHIRAC à VENDARGUES

REGIONAL 2 FUTSAL POULE B

Match COLOMIERS / CAYUN FUTSAL CLUB 2 du 23.10.23

Suite mail du service des sports de Colomiers informant que le gymnase sera indisponible le 23 et 24 octobre

Suite proposition de COLOMIERS pour reprogrammer la rencontre le 15.01.2024

La Section FUTSAL informe :

- Que les matchs de la phase aller doivent se jouer avant la dernière journée des matchs aller,
- Que la proposition de reprogrammation de la rencontre est postérieure au dernier match de la phase aller

La Section FUTSAL

- ⇒ Ne peut pas retenir la date proposée
- ⇒ Programme la rencontre au 06.11.23 à 20h30 sur une semaine de rattrapage prévu au planning de la LFO

COUPE DE France FEMININES

Match JUVIGNAC / LATTES

Suite à l'accord des clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la Coupe de France FEMININES SENIORS du 28.10

⇒ JUVIGNAC / LATTES se joue le Dimanche 29.10 à 15h00 sur le terrain ERIC CARRIERE à Auch.

SENIORS FEMINIES REGIONAL 1

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- ST CYPRIEN / AUCH non jouée le 10.09 est reportée au 01.11
- BLAGNAC / MONTPELLIER non jouée le 15.10 est reportée au 29.10
- FC ST CYPRIEN / SUSSARGUES non jouée le 15.10 est reportée au 29.10
- AUCH / DRUELLE non joué le 14.10 est reportée au 16.12

- TOULOUSE METROPOLE / MTP HERAULT est reportée au 01.11.23
- TOULOUSE METROPOLE / GAILLAC US est reportée au 16.12.23

Nous vous rappelons qu'en cas de qualification au 3^e TOUR de la Coupe Occitanie Seniors FEMININES, les rencontres reportées devront se jouer IMPERATIVEMENT avant le 07.01.24.

SENIORS FEMININES REGIONAL 2

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- CŒUR HERAULT / CARCASSONNE FOOT FEM non jouée le 15.10 est reportée au 01.11
- JCFA / BEZIERS non jouée le 14.10 est reportée au 16.12
- CANET EN ROUSSILLON / THONGUE LIBRON non jouée le 14.10 est reportée au 16.12

- CANET EN ROUSSILLON / STADE BEUCAIRE est reportée au 01.11.23
- THONGUE LIBRON / JACOU FA est reportée au 01.11.23

Nous vous rappelons qu'en cas de qualification au 3^e TOUR de la Coupe Occitanie Seniors FEMININES, les rencontres reportées devront se jouer IMPERATIVEMENT avant le 07.01.24.

SENIORS FEMININES REGIONAL 2 POULE A

Match JACOU / THONGUE LIBRON

Suite à votre demande de report,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande de report.

Le 14/01/23 est la journée 12 du championnat SENIORS FEMININES REGIONAL 2 POULE A (JACOU / THONGUE LIBRON)

Actuellement le club de JACOU CLAPIERS (582757) a deux rencontres en retard.

Match ENT CŒUR HERAULT / CARCASSONNE

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre Seniors FEMININES REGIONAL 2 POULE A

⇒ ENT CŒUR HERAULT / CARCASSONNE du 01/11 est reportée au 17.12.23.

La CRGC vous rappelle qu'en cas de qualification au 3^e TOUR de la Coupe Occitanie Seniors FEMININES, la rencontre devra se jouer IMPERATIVEMENT avant le 07.01.24.

FEMININES SENIORS REGIONAL 2 POULE B

Suite au mail du club AUCH (541854) reçu le 13/10/23, nous informant du forfait de son équipe en SENIORS FEMININES REGIONAL 2 POULE B pour la rencontre du 14.10.23

La CR Gestion des Compétitions section Féminines annule la rencontre

⇒ CAHORS FC / AUCH.

La CRGC enregistre le Forfait de l'équipe de AUCH pour la journée 5.

Match AUCH / GSCPF

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre SENIORS FEMININES REGIONAL 2 POULE B du 28.10

⇒ AUCH / GSCPF se joue Vendredi 27.10 à 20H45 à Pitous à AUCH.

Match AMTF AS PTT / GSCPF

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre SENIORS FEMININES REGIONAL 2 POULE B du 21.10

⇒ AMTF AS PTT / GSCPF se joue le 21.10 à 19H30.

U18 FEM TERR POULE A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- UF LEZIGNAN / CANET EN ROUSSILLON non jouée le 14.10 est reportée au 28.10

U15 FEM TERR

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- ASM 34 / FU NARBONNE non jouée le 30.09 est reportée au 28.10
- COLOMIERS / AS TOULOUSE LARDENNE non jouée le 30.09 est reportée au 28.10

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U18 FEM REGIONAL 1

Match COLOMIERS / MONTPELLIER HSC

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre U18 FEM R1 du 21/10

⇒ COLOMIERS / MONTPELLIER HSC se joue le 21.10 à 14H30 sur le terrain CAPITANY 5 Synthétique à Colomiers.

U18 FEM TERR POULE A

Match PERPIGNAN ESPOIR FEM / FC LBE

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre U18 TERR FEM POULE A du 21/10

⇒ PERPIGNAN ESPOIR FEM / FC LBE est reportée au Mercredi 22 novembre 2023 à 19H30.

La CRGC rappelle aux deux clubs que si cette rencontre ne joue pas à la nouvelle date, elle sera automatiquement reprogrammée le Mercredi 29 novembre 2023.

U18 FEM TERR POULE E

Match TMFC / JET – U18 TERR FEM Poule E du 14.10 -

Suite à l'accord tardif des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre U18 FEM TERR POULE E à titre exceptionnel (hors délai)

⇒ TMFC / JEUNE ENTENTE TOULOUSE reportée au 21/10/23 à 16h00 Terrain les ARGOULETS 2 à TOULOUSE.

U15 FEM TERR POULE A

Match NIMES METROPOLE / MONTPELLIER HSC

Suite à un mail du District GARD LOZERE, concernant l'installation sportive COSTIERE ANNEXE occupée le 14.10

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre U15 FEM TERR POULE A du 14.10

⇒ NIMES METROPOLE / MONTPELLIER HSC se joue le Samedi 14.10 à 15H30 sur le terrain JEAN MICHEL (SNCF) à Nîmes.

U15 FEM TERR POULE E

Match COLOMIERS / TOULOUSE LARDENNE

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions émet un avis favorable au report de la rencontre U15 FEM TERR POULE E du 28.10

⇒ COLOMIERS / TOULOUSE LARDENNE se joue le 21.10 à 10H30 Terrain CAPITANY 5 à Colomiers.